



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Hausse des tarifs des complémentaires santé

Question écrite n° 12482

Texte de la question

M. Frank Giletti alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la hausse démesurée des tarifs des complémentaires santé. À l'heure où, dans tous les secteurs, des millions de Français subissent les lourdes conséquences de l'épidémie de la hausse tarifaire, l'accès à des soins de qualité demeure essentiel. En effet, force est de constater que ces augmentations n'épargnent pas les tarifs des complémentaires santé, en augmentation constante et non contrôlée. Plus qu'inquiétante, cette évolution a des répercussions majeures sur la vie de nombreuses familles. En effet, elle rend l'accès aux soins de plus en plus difficile pour une partie de la population qui peine à joindre les deux bouts, laquelle se voit déjà lourdement impactée par l'augmentation du prix des énergies et la baisse de son pouvoir d'achat. Les primes d'assurance santé, nécessaires pour compléter la couverture de la sécurité sociale, deviennent un fardeau financier insoutenable pour un nombre exponentiel de Français. En conséquence, de plus en plus de citoyens se trouvent confrontés à un choix difficile et doivent souvent renoncer à souscrire une couverture complémentaire santé, afin de faire face à des dépenses courantes et mensuelles de plus en plus élevées. Cette situation met en péril la santé financière de nombreux foyers et génère un profond sentiment d'injustice. Par conséquent, il lui demande si le Gouvernement envisage des mesures urgentes pour protéger la santé des Français sans sacrifier leur porte-monnaie.

Données clés

Auteur : [M. Frank Giletti](#)

Circonscription : Var (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12482

Rubrique : Assurance complémentaire

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Comptes publics](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2023](#), page 9610

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)